

[Offres d'emplois >](#)

## Consultation de l'offre d'emploi numéro: MRA-26-VERM-602840-17

[Postuler maintenant](#)

### Description

**Titre d'emploi** Mécanicien(ne) appareils motorisés - Engins de chantier et véhicules lourds

**Organisation** Service du matériel roulant et des ateliers

**Destinataires** Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes

**Type d'emploi à pourvoir** Poste vacant permanent (col bleu)

**Période d'inscription** Du 19 mai au 18 juin 2026

#### Salaire

**Taux horaire (2024) : 40,06 \$ | Groupe de traitement : 14-018**

Le taux horaire sera mis à jour au renouvellement de la convention collective.

#### Avis de modification

Notez que la rubrique **Exigences** a été modifiée.

**Catégorie d'emploi:** Employé(e) manuel(le) et de métier – Col bleu | Le titre d'emploi inscrit à la convention collective est: Mécanicien(ne) - appareils motorisés (602840)

**Horaire:** 36 heures par semaine, réparti sur 3 jours (12 h par jour, du vendredi au dimanche) ou 4 jours (9 h par jour, du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi) plage horaire de soir, de fin de semaine ou possibilité de jour

**Adresse:** Les postes appartiennent à un des ateliers du Service du matériel roulant situés tant à l'est, au centre et à l'ouest de la Ville de Montréal

Ce processus vise à pourvoir 17 postes vacants permanents et il s'adresse à tous les employé(e)s cols bleus titulaires et auxiliaires de la Ville de Montréal. Ainsi, s'il n'y a pas d'employé(e) col bleu titulaire identifié comme ayant droit, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 étape 1a) et étape 1b) de la convention collective, les employé(e)s cols bleus auxiliaires admissibles ayant complété leur période d'essai prévue à l'alinéa 2.01g) et ayant postulé sur cet affichage, seront considéré(e) et ce, conformément à l'alinéa 19.27 étape 3j) de la convention collective. Veuillez noter que lorsqu'un(e) employé(e) intéressé(e) par le poste affiché décide de postuler, elle ou il ne peut se désister une fois l'affichage terminé, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 de la convention collective.

### NOTRE OFFRE

Vous maîtrisez la mécanique de véhicules lourds, industriels ou légers et vous aimez intervenir dans des contextes variés? Au Service du matériel roulant et ateliers (MRA), la pluralité des ateliers et des horaires devient une occasion d'élargir vos compétences et de toucher à une large gamme d'équipements spécialisés.

Au MRA, vous contribuez directement à la fiabilité d'une flotte d'équipements motorisés. Votre expertise vous amène à diagnostiquer, réparer et entretenir des appareils variés en travaillant avec des technologies mécaniques, électriques et électroniques. Vous évoluez dans un milieu sécuritaire et écoresponsable, au service des équipes de la Ville.

### **Votre mandat**

Vous effectuez des tâches qui comprennent la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien d'appareils motorisés. Plus spécifiquement, vous:

- Identifiez la nature des défauts et déterminez leur cause, évaluant si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées;
- Effectuez des vérifications, démontages, réparations, remontages et réinstallations de moteurs, carburateurs, transmissions, directions, freins, différentiels, embrayages, ressorts, pivots, systèmes hydrauliques et hydrostatiques;
- Effectuez des travaux d'entretien et de réparation mineurs sur les contacts, les tubulures d'échappement, les filtres à particules, les systèmes de refroidissement, les phares et les feux;
- Effectuez des travaux de mécanique nécessaires à l'entretien et à la réparation d'appareils divers, qu'ils soient lourds ou légers, tels que souffleuses, tracteurs, niveleuses, balais mécaniques, camions, voitures, motocyclettes, compresseurs, tondeuses, pompes, nacelles, etc.;
- Ajustez et installez des composants électriques et électroniques sur les moteurs (injection), les transmissions (cerveau électronique), les freins (ABS), les systèmes d'injection, etc. Effectuez l'alignement et l'équilibrage des roues à l'aide d'appareils spécialisés.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Diplôme d'études professionnelles en mécanique de véhicules lourds routiers ou en mécanique d'engins de chantier

*Le diplôme d'études professionnelles en mécanique automobile avec 3 années d'expérience pertinente en mécanique de véhicules lourds ou engins de chantier est également accepté.*

- 1 année d'expérience pertinente en mécanique de véhicules lourds ou engins de chantier
- Attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP)
- Permis de conduire classe 5

- Permis de conduire classe 3 avec mention F

*Si vous ne détenez pas le permis de classe 3, vous pouvez tout de même être considéré pour les premières étapes du processus de sélection. Après votre embauche, vous disposerez d'environ six mois pour obtenir votre permis de conduire classe 3 avec mention F afin d'être titularisé.*

## NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure
- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

## POSTULEZ MAINTENANT!

En postulant, je consens à ce que le Service des ressources humaines et des communications utilise mes données personnelles à des fins de recrutement et conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à [dotation@montreal.ca](mailto:dotation@montreal.ca) en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet.

Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à l'[Intranet](#) pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

## DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

[Postuler maintenant](#)